

**Younes BENBERKANE**, [younes.benberkane@univ-bejaia.dz](mailto:younes.benberkane@univ-bejaia.dz)  
Laboratoire LAILEMM, Faculté des lettres et des langues,  
Université Abderrahmane Mira de Bejaia, 06000 Bejaia, Algérie

## **Les représentations des étudiants de première année de français de l'université de Béjaia vis-à-vis du recours à la langue maternelle en cours de langue étrangère**

Article reçu le : 31.08.2025 / Accepté le : 05.07.2026 / Publié le : 18.08.2026

### **Résumé :**

La question du recours à la langue maternelle en cours de langue étrangère a intéressé moult chercheurs et spécialistes. Les positions vis-à-vis de cette question ont évolué à travers le temps. Elles sont passées de l'interdiction à l'autorisation. Dans des sociétés multilingues comme celle de l'Algérie, il est difficile que les langues maternelles des apprenants ne s'invitent pas dans l'espace de cours que ce soit à l'école ou à l'université. L'utilisation ou le recours à ces langues par les enseignants ou par les apprenants se fait dans beaucoup de cas de façon spontanée et quasi naturelle. Notre étude repose sur une enquête auprès d'étudiants inscrits en première année de licence de français de l'université de Bejaia, Algérie, qui a pour objectif d'étudier les représentations des étudiants envers ce recours. Les réponses obtenues ont fait objet d'une analyse qui a révélé la nature positive ou quasi-positive des représentations de la majorité des étudiants interrogés.

**Mots clés :** Représentation, langue étrangère, langue maternelle, apprenant, enseignant.

### **The perceptions of first-year french students at the university of bejaia regarding the use of the mother tongue in foreign language classes**

#### **Abstract :**

The question of using the mother tongue in foreign language classes has interested many researchers and specialists. The views on this issue have evolved over time, moving from prohibition to permission. In multilingual societies like Algeria, it's hard for students' native languages not to show up in the classroom, whether at school or university. Teachers or students often use these languages spontaneously and quite naturally. Our study is based on a survey of first-year French degree students at the University of Bejaia, Algeria, aiming to explore students' attitudes toward this use. The responses were analyzed and revealed that most students have a positive or almost positive view of it.

**Keywords :** Representation, foreign language, mother tongue, learner, teacher, university.

#### **Pour citer cet article :**

BENBERKANE Younes (2026). Les représentations des étudiants de première année de français de l'université de Béjaia vis-à-vis du recours à la langue maternelle en cours de langue étrangère. *Action Didactique*, [En ligne], 9 (1), 194-210. Url. Adresse URL de l'article à ajouter.

#### **Pour citer le numéro :**

BELKESSA Lahlou et AIT MOULA Zakia (dir.) (2026). L'enseignement des langues en mutation: études sur les représentations et les pratiques. *Action Didactique*, 9 (1) [En ligne], URL. <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/843>.



Cet article est sous licence Creative Commons : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International **CC BY-NC-ND 4.0**  
[https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr\\_CA](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr_CA)

## Introduction

Aujourd'hui, nous vivons « dans un monde où le multilinguisme est la norme et l'unilinguisme est une rareté » (Miliani, 2006, p. 100). En raison de cela, il est nécessaire pour tout apprenant d'œuvrer pour avoir la maîtrise d'un maximum de langues étrangères car l'insertion professionnelle en dépend dans une large mesure. Cette nécessité s'est accrue depuis les années 2000, à l'ère du numérique et de la mondialisation des échanges (Birech, 2024). Pour assurer ladite maîtrise, il ne suffit pas de mettre à la disposition de l'apprenant les meilleures méthodes possibles ainsi que les outils ayant pour vocation de faciliter l'accès au savoir, il faut surtout tenir compte de ses idées, notamment de ses représentations envers ce qu'il apprend et la manière dont on lui enseigne, car ce sont elles qui orientent sa motivation, son engagement et son implication dans la construction de son savoir.

La société algérienne est un espace où « plusieurs langues coexistent, se rencontrent et se mélangent » (Benamar, 2014, p. 143). Cela implique que la communication ainsi que les discussions entre individus ne se font pas en une seule et unique langue. Celles qui sont les plus usitées sont : « l'arabe classique (ou standard), différents dialectes (arabe algérien et berbère) et le français » (Benamar, 2014, p. 143). Les apprenants arrivent à l'école en ayant acquis au préalable des langues maternelles (Kabyle, Chaoui, Chenoui, Mozabite, arabe algérien, etc.) très différentes des langues étrangères qu'on leur enseigne dès le primaire (arabe standard, français, anglais). Les formateurs les prenant en charge dans ces langues se voient souvent obligés de passer par leur langue maternelle afin de se faire comprendre. Les apprenants, eux aussi, recourent souvent à cette langue pour répondre à une question ou faire une demande. Cette situation n'est pas spécifique à l'école, elle est courante à l'université où les enseignements se font dans beaucoup de filières, notamment scientifiques et techniques, en français ou en anglais. Ces langues ne sont pas forcément maîtrisées par tous les étudiants. L'accès au savoir pour un nombre important d'entre eux se trouve, par conséquent, entravé. Recourir à la langue maternelle pour les étudiants ou par les enseignants s'avère être une solution à ce problème et un moyen favorisant l'accès au savoir.

Nous savons bien que les positions scientifiques concernant cette stratégie (le recours à une autre langue) divergent. Selon Benamar, « certains voient dans la LM [langue maternelle] une source de difficultés et d'erreurs » (2014, p. 142). D'autres y voient un moyen efficace d'apprentissage parce qu'« elle permet à la fois de construire chez l'apprenant des connaissances solides et d'acquérir les compétences nécessaires au bon usage de la langue étrangère » (Giroux, 2016, p. 56). Selon Mati, « Il s'agit principalement, à travers la

pratique de la langue orale, de se faire comprendre ou de comprendre l'autre dans une autre langue, mais aussi à travers sa langue maternelle, ce qui forcément mènera à une réflexion sur sa propre langue, sa culture, voire une transformation par cette ouverture sur quelque chose de presque inconnu et étrange mais admis dès lors qu'il y a matière à vouloir apprendre la langue de l'autre ». (2013, p. 15-16). En d'autres termes, Bacha et Menguellat expliquent que lorsque l'apprenant se lance dans l'apprentissage d'une nouvelle langue, à l'exemple du français langue étrangère, en raison des différences qu'il constate, il fait « écho à la langue source comme bouée de sauvetage ou langue d'appoint en vue de s'accommoder au déséquilibre, de s'acclimater aux effets fluctués et de s'enfuir du "choc linguistique" que pourrait entraîner l'apprentissage des langues étrangères. A cet effet, l'apprenant produit inéluctablement un "syncrétisme" langagier ou un métissage de codes » (Bacha et Menguellat, 2020, p. 203).

La question de recherche qui sous-tend la présente étude est la suivante : quelles sont les représentations des étudiants de première année du département de français de l'université de Béjaia vis-à-vis du recours à une autre langue que le français ?

Notre hypothèse est que les représentations des étudiants interrogés y seraient favorables, étant donné que le recours à la langue maternelle peut être considéré comme une solution pour surmonter l'insécurité linguistique ou les difficultés en langue seconde des étudiants. D'ailleurs, Bensahla et Benammar, en traitant du rôle de la langue maternelle, affirment que « loin de constituer un obstacle, la L1 se révèle être un levier facilitateur pour le développement des compétences langagières en L2 » (2025, p. 490) et que « Dans le cadre de l'enseignement-apprentissage d'une langue étrangère ou seconde (L2), les connaissances antérieures de l'apprenant servent de base pour intégrer de nouvelles informations » (Bensahla et Benammar, 2025, p. 485). De plus, la traduction pédagogique évoquée par Elmeštari qui est un moyen par lequel on recourt à la langue maternelle « encourage les apprenants à mettre en valeur leurs connaissances par la traduction » (2020, p. 256). Ce recours, que ce soit par l'enseignant ou par ses apprenants, « permet d'instaurer un climat de confiance dans lequel ces derniers peuvent se sentir à l'aise » (Giroux, 2016, p. 59). Cela étant, « Sans pression, ils seront donc en mesure d'augmenter progressivement leur usage de la langue cible comme bon leur semble et ainsi l'enseignant agit dans l'intérêt de leur apprentissage de la langue étrangère » (Giroux, 2016, p. 59).

Pour vérifier cette hypothèse, nous avons mené une enquête dont les détails et les résultats seront rendus dans ce qui suit. Mais, avant cela, nous allons, d'abord, traiter du thème des représentations, du rôle de la langue

maternelle dans l'apprentissage des langues étrangères ainsi que des langues pratiquées à l'intérieur et à l'extérieur de l'université algérienne.

### **1. Les représentations et leur rôle dans l'apprentissage des langues**

La réussite d'un apprentissage dépend de plusieurs facteurs qui sont en lien aussi bien avec l'enseignant qu'avec l'apprenant. Parmi ceux liés à ce dernier figurent les représentations qu'il développe envers ce qu'il apprend et la manière dont on lui enseigne. Les représentations ont été définies comme étant : « une forme de connaissance, socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (Jodelet, 1989, p. 53). C'est un concept qui « a été développé en psychologie générale par les néo-behavioristes » (Bernoussi et Florin, 1995, p. 72). Qu'elles soient « collectives et/ou individuelles », elles « constituent un outil heuristique participant à l'explication de certains comportements linguistiques. Renvoyant à des réalités collectives qui prennent naissance et se développent au sein de groupes sociaux » soutient Sabatier (2010, p. 131). Le même auteur ajoute que « les représentations sont des approximations du réel » (p. 131).

Les représentations sont considérées par Castellotti et Moore comme des images qui « recèlent un pouvoir valorisant ou, a contrario, inhibant vis-à-vis de l'apprentissage lui-même. Elles prennent naissance et se perpétuent dans le corps social au moyen de divers canaux (média, littérature, dépliants touristiques, guides à l'usage de certaines professions, etc.) » (2002, pp. 10-11).

Il est nécessaire pour tout enseignant de langue étrangère de s'intéresser à cette « forme de connaissance » (Jodelet, 1989, p. 53) que développent les apprenants car elle détermine dans une large mesure la réussite de l'apprentissage. Elle est tellement essentielle que maints chercheurs s'y sont intéressés. Castellotti et Moore (2002, p. 10) en citent plusieurs : « Zarate 1993, Candelier & Hermann- Brennecke 1993, Cain & De Pietro 1997, Berger 1998, Muller 1998, Matthey éd. 1997b, Paganini 1998 ».

### **2. La langue maternelle et son rôle dans l'apprentissage des langues étrangères**

La langue maternelle, appelée aussi la langue première, « est la langue apprise avant la scolarisation; autrement dit, la première langue apprise par un enfant » (Elmestari, 2020, p. 253). Son acquisition « coïncide avec celle du langage en général et implique l'enfant dans sa totalité » (Manaa, 2004, p. 87). Elle « est intimement liée à la structuration du champ perceptif, à la formation des concepts et au développement de la conscience » (Manaa,

2004, p. 87). Cette langue peut intervenir en cours de langue étrangère quand l'une des deux stratégies de communication suivantes est convoquée, à savoir l'alternance codique et la traduction pédagogique. Cette dernière a pour objectif d'« établir une réflexion sur la langue cible » (Elmestari, 2020, p. 256) et, aussi, d'explicitier les concepts complexes à l'apprenant. En revanche, l'alternance codique se définit comme étant « la juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents » (Gumperz, 1989, p. 67, cité par Benyousseri, 2020, p. 56). Le plus souvent, poursuit le même auteur, cette stratégie « prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre » (Gumperz, 1989, p. 67, cité par Benyousseri, 2020, p. 56). Dans notre pays, alterner l'arabe, le berbère et le français « est une donnée intrinsèque des pratiques langagières des locuteurs algériens (des locuteurs maghrébins d'une manière générale) » (Taleb Ibrahim, 1995, p. 112).

Au sujet du rôle que peut avoir la langue maternelle durant les cours de langues étrangères ou en langues étrangères, Giroux (2016) trouve que ce rôle dépend du niveau des apprenants. Elle en dénombre trois qui sont catégorisées par le *Cadre européen commun de référence pour les langues* (Conseil de l'Europe, 2001) : débutant (A1-A2), indépendant (B1-B2) et expérimenté (C1-C2). Nous reprenons dans ce qui suit l'essentiel de sa réflexion.

Avec des étudiants de niveau débutant, elle a pour rôle de « rendre les interactions et les échanges verbaux le plus facile possible entre l'enseignant et les apprenants, mais aussi entre les apprenants eux-mêmes » (Giroux, 2016, p. 59). En recourant à cette langue, « L'enseignant de langue étrangère s'inscrit ainsi dans une démarche de guidage envers ses apprenants, laquelle a pour but de faciliter et d'évaluer, et le cas échéant, de remédier à l'accès au sens » (Giroux, 2016, p. 59).

Avec des étudiants de niveau indépendant (B1-B2 du CECRL), Giroux explique que l'apprentissage des aptitudes, des savoirs et des compétences linguistiques de la langue étrangère peut passer par le biais de la langue d'origine des apprenants, « notamment pour assurer ou vérifier leur bonne compréhension, et sinon pour y remédier » (2016, p. 60). Cela se vérifie, continue-t-elle, « lorsqu'il s'agit pour l'enseignant de la langue étrangère en question d'émettre un commentaire ou une explication d'ordre grammatical ou métalinguistique afin de construire avec les apprenants une réflexion sur la langue-cible » (Giroux, 2016, p. 60).

Avec des étudiants de niveau expérimenté, « il apparaît que celle-ci ne soit

pas indispensable » (Giroux, 2016, p. 61), car « les apprenants des niveaux avancés sont supposés avoir déjà acquis les connaissances et les compétences nécessaires pour comprendre et s'exprimer correctement en langue étrangère » (Giroux, 2016, p. 61). A la place de la langue première, l'enseignant peut user d'autres stratégies comme « répéter ce qu'il a dit précédemment ou bien utiliser des tournures synonymiques que les apprenants sont aptes à comprendre » (Giroux, 2016, p. 61). Il peut éventuellement y recourir dans le cas des points métalinguistiques complexes et pour le vocabulaire technique (Giroux, 2016).

Par ailleurs, elle peut être un frein pour l'acquisition de la langue cible (Giroux, 2016). Cela se vérifie dans la communication des étudiants, dit-elle, « plus la pratique de la langue étrangère sera favorisée et incitée, et plus les apprenants se révéleront en mesure d'acquérir du nouveau vocabulaire et de nouvelles connaissances » (Giroux, 2016, p. 62).

### **3. Les langues en usage dans la société algérienne**

Parmi ces langues, il y a l'arabe classique qui est une « langue nationale et officielle, c'est une langue qui a tendance à s'imposer dans l'administration, l'enseignement, etc. Elle n'est pas utilisée dans la communication quotidienne mais apprise à l'école » (Benamar, 2014, p. 143). L'enfant algérien la découvre quand il s'inscrit en première année primaire (Benamar, 2014). Elle est la première langue qui lui fait prendre conscience de la différence qui la sépare de sa langue maternelle apprise bien avant la scolarisation. Cette langue est aussi appelée « Al Fausha ». Elle est considérée comme étant une variété haute par rapport à la darija qui est considéré comme une variété basse (Bedjaoui, 2013).

Il y a aussi la langue arabe dialectale qui est « essentiellement orale avec, certes, des variantes selon les régions du pays » (Benamar, 2014, p. 143). C'est « la langue maternelle de la majorité de la population algérienne » (Taleb Ibrahim, 1995, p. 28). Elle est aussi, ajoute-t-elle, « la langue de la première socialisation car c'est à travers elle que se forge l'imaginaire de l'individu et son univers affectif, pour la majorité des Algériens » (Taleb Ibrahim, 1995, p. 112). Pour Deslandes, l'arabe dialectal est « la langue que parle spontanément tout arabophone, par elle s'exprime son affectif » (1998, p. 249). Sa particularité est qu'elle « est diverse et soumise à variation selon la région, l'âge, le sexe et le milieu social du locuteur » (Deslandes 1998, p. 258). Elle « représente un outil de socialisation au même titre qu'une compétence langagière sécurisante pour les locuteurs impliqués dans les situations de communication endolingue » (Bahloul, 2009, p. 258).

Il y a également le berbère qui, contrairement à ce que beaucoup pensent,

comprend « un nombre élevé de dialectes et de parlers, répartis sur une aire géographique très vaste » (Chaker, 2008, p. 5). Nous pouvons citer, à titre d'exemple, le Kabyle, le Chaoui, le Targui, etc. Ces dialectes ne sont pas spécifiques à des régions bien déterminées. Ils peuvent être entendus un peu partout en Algérie. Ce qui les différencie c'est surtout leur lexique, mais sur le plan grammatical, « ils sont presque les mêmes » (Chaker, 1990, cité par Bourai, 2019). Et ce, « malgré la dispersion géographique, malgré l'absence de pôle de normalisation et en dépit de la faiblesse des échanges » (Chaker, 2008, p. 5).

Il y a le français qui est un héritage de 132 ans de colonisation. Aujourd'hui, il est encore le moyen de communication de beaucoup d'administrations et d'entreprises. Présent sous les deux formes orale et écrite, dans les différents échanges des Algériens. Pour beaucoup, parler en cette langue est un indicateur d'un bon niveau d'instruction et d'élévation sociale. Ces dernières années, nous assistons à un regain d'intérêt pour l'anglais, enseigné désormais, au même titre que le français, dès le primaire. À l'université, cette langue commence à se faire une place et supprime le français dans l'enseignement de certaines matières, notamment techniques. Il n'est utilisé que timidement par la sphère de la société instruite.

#### **4. Les langues en usage au sein de l'université algérienne**

Tout comme la société, la communauté universitaire algérienne ne s'exprime pas en une seule langue. Les quatre langues citées précédemment peuvent être entendues au sein d'une même université, voire dans le même cours où l'enseignant peut recourir à l'arabe et/ou au kabyle à des moments différents de son discours didactique, tenu essentiellement en français (Ait Moula, 2014). Il est de même pour les étudiants. Eux aussi alternent plus d'une langue pour communiquer. D'après Mati, cette alternance est « [une] issue, voire [une] ressource subsidiaire s'imposant très souvent d'elle-même dans différentes situations de communication pour l'apprentissage, voire l'appropriation de la langue cible » (2013, p. 4).

Pendant longtemps, au sein de notre université, les enseignements se sont faits en français dans la plupart des départements des différentes facultés (sciences exactes, sciences humaines, sciences médicales, etc.). Afin de favoriser la maîtrise de cette langue, des cours de français étaient donnés aux étudiants de première année licence. Ces dernières années, à la suite de la volonté affichée de faire plus de place à la langue anglaise dans l'enseignement supérieur, ces cours de français sont remplacés par ceux d'anglais.

## **5. Compte rendu de l'enquête**

### **5.1. Déroulement de l'enquête**

Dans le but de confirmer ou d'infirmer notre hypothèse de départ, nous avons mené une enquête auprès des étudiants de première année licence de français de l'université de Béjaia. Elle consistait à répondre à la question suivante : que pensez-vous du recours en classe par l'enseignant d'une langue étrangère ou par ses apprenants à une autre langue que celle avec laquelle l'enseignement se fait ?

Pour mener à bien cette enquête, nous avons sollicité les enseignants prenant en charge les premières années et leur avons expliqué l'objectif de notre étude. Chacun d'eux a posé pour son groupe la question susmentionnée.

Les étudiants, ayant bénéficié du temps nécessaire, ont répondu par écrit à la question déjà-citée. Leurs enseignants ont récupéré les feuilles sur lesquelles les réponses ont été données et nous les ont remises. Il y avait au total quarante-trois rédactions dont la longueur varie entre 35 et 185 mots. Elles ont toutes fait objet d'analyse.

Avant d'entamer la phase de l'analyse, nous avons encodé les feuilles de réponse en attribuant la lettre « E » accompagnée d'un numéro pour désigner la réponse donnée et son classement au moment de la récupération.

### **5.2. Public de l'enquête**

Notre population d'enquête se compose d'étudiants de première année de licence de français de l'université de Béjaia. Le choix de ce public se justifie par le fait que ces étudiants deviendront des enseignants dans un futur proche et seront confrontés à la question à laquelle nous nous intéressons présentement.

Nous nous sommes limité aux premières années car la présente étude n'est que le début d'un travail de recherche plus vaste touchant aux deux autres niveaux de la licence, à savoir la deuxième et la troisième année.

### **5.3. Résultats de l'enquête**

L'analyse des réponses des étudiants nous a permis de déterminer quatre catégories de représentations différentes chez nos étudiants. Il y a ceux qui pensent que le recours à une autre langue est tout à fait une bonne démarche de travail, ceux qui pensent qu'elle ne l'est pas tout à fait, ceux qui pensent qu'elle ne l'est pas du tout et ceux qui ont une représentation mitigée.

Ces représentations, nous les avons établies après avoir extrait les passages

où les étudiants ont exprimé leurs pensées concernant le recours à une autre langue. Pour établir des nuances entre elles, nous nous sommes focalisé sur les différentes tournures employées par les étudiants. Dans ce qui suit, nous allons exposer chacune de ces représentations et les accompagnerons d'exemples et d'explication.

### 5.3.1. La position favorable des étudiants vis-à-vis du recours à une autre langue

Nous avons dénombré quinze étudiants qui ont répondu par l'affirmative à notre question. Comme leurs affirmations sont rédigées de différentes manières, nous les avons réparties en trois catégories.

La première catégorie réunit les réponses dont le positionnement favorable des étudiants vis-à-vis de la question que nous leur avons posée est affiché d'une manière explicite. En voici des exemples :

E17 : Je pense que l'enseignant a raison d'intégrer une autre langue que celle avec laquelle l'enseignement se fait.

E34 : Je suis pour le recours d'un professeur à une autre langue.

E39 : Je suis d'accord avec l'enseignant qui utilise une autre langue pour expliquer la leçon.

E41 : Je suis absolument pour.

La deuxième catégorie regroupe aussi ceux qui sont pour le recours à une autre langue. Mais, sa particularité est qu'elle réunit des étudiants qui n'ont pas manifesté leur accord avec des termes aussi explicites que ceux de la première catégorie. Ils ont signifié, à travers leurs réponses, que le recours à une autre langue a un impact positif sur la qualité de leurs apprentissages. Ils sont cinq (E18, E22, E19, E35 et E37) à avoir qualifié respectivement le recours à une autre langue de « bénéfique », « efficace », « utile » et « nécessaire » :

E18 : Le recours à une autre langue est une méthode bénéfique<sup>1</sup>.

E22 : Je pense que le recours à une autre langue dans la classe de langue étrangère est bénéfique.

E19 : Je trouve ça efficace.

E35 : Personnellement, je trouve que l'utilisation d'une autre langue étrangère par l'enseignant est utile.

E37 : Le recours à une autre langue lors de l'enseignement pour ma part est nécessaire.

La réponse de E15 : « *Utiliser une autre langue va aider dans l'explication* » est également une réponse favorable et s'ajoute à celles placées dans la deuxième

---

<sup>1</sup> Afin de faciliter la tâche de la lecture, nous avons décidé de souligner les mots sur lesquels nous mettons l'accent dans nos différents commentaires

catégorie car, elle, aussi, évoque l'effet positif que peut avoir le recours à une autre langue sur l'apprentissage. La seule différence et, également, la raison pour laquelle nous l'avons isolée des autres réponses, est que, dans celle-là, on n'a pas employé de qualifiants, mais on a montré que cette manière de faire est perçue comme un moyen aidant l'enseignant dans sa tâche principale qui est l'explication.

La troisième catégorie compte quatre réponses d'étudiants qui, pour exprimer leurs pensées favorables, ont nommé positivement la pratique du recours à une autre langue :

E2 : Pour moi, le recours à une autre langue est une bonne astuce.

E23 : À mon avis le recours des enseignants et des apprenants en classe à une autre langue est une solution.

E24 : Le recours en classe par l'enseignant de langue étrangère ou par ses apprenants

à une autre langue, pour moi est une très bonne méthode.

E25 : Je pense que le recours en classe à une autre langue n'est pas une mauvaise action.

Ce qui explique la position favorable de ces étudiants est qu'en raison des difficultés de compréhension et d'expression en langue étrangère qu'ils éprouvent, le kabyle et/ou l'arabe dans leurs différentes variétés sont pour eux des ressources qui leur permettent de comprendre, d'assimiler et de se souvenir des cours. Ces langues leur permettent également d'enrichir leur vocabulaire et d'améliorer la maîtrise de la langue étrangère.

### **5.3.2. La position mi-favorable des étudiants pour le recours à une autre langue**

Ces étudiants sont ceux qui sont pour le recours à une autre langue par eux-mêmes ou par l'enseignant si les deux exigences qu'ils ont citées sont satisfaites. La première est qu'il faut choisir les situations d'enseignement-apprentissage où un autre code linguistique sera convoqué :

E7 : Je pense que l'enseignant doit expliquer avec une autre langue dans certains moments.

E8 : Personnellement, je pense que le recours à une autre langue lors de l'enseignement peut être bénéfique dans certaines situations.

E9 : Je pense que le recours à une autre langue peut être utile dans certains cas.

Sur les cinq réponses que nous avons recensées, il y en a 2 où des exemples de situations où une autre langue doit intervenir sont cités :

E1 : À mon avis, l'enseignement de la langue étrangère avec une autre langue, c'est bien et génial [...] Mais, il ne faut pas expliquer tout le cours avec d'autres

langues. Uniquement dans le cas des mots compliqués, les informations importantes et des questions difficiles.

E33 : À mon avis, ça peut être une bonne idée si c'est pour éclairer bien l'idée ou pour donner des exemples.

La seconde exigence est qu'il ne faut pas qu'il y ait exagération dans l'usage de la langue maternelle. Selon eux, cette langue ne doit pas remplacer la langue avec laquelle le cours se fait. C'est la langue étrangère, en l'occurrence le français, qui doit prédominer durant le cours. Voici quelques exemples de leurs réponses :

E3 : Je trouve que cela est positif, mais il ne faut pas oublier la langue française.

E5 : C'est bien [...], mais pas toujours.

E16 : le recours à une autre langue en classe par l'enseignant peut clarifier plusieurs concepts, mais les enseignants doivent utiliser plus la langue cible.

E21 : J'estime que le fait qu'un enseignant change de langue en classe facilitera la compréhension de ses apprenants, mais pas au point de supprimer la langue avec laquelle l'enseignement se fait.

E29 : C'est une bonne façon, certes, mais nous ne devons pas exagérer.

E30 : Je trouve que ce recours est une bonne chose [...] Mais en parallèle il faut s'intéresser à cette langue étrangère et ne pas la négliger.

E31 : Pour moi, je pense qu'utiliser une autre langue dans l'enseignement peut être bénéfique [...] Cependant, il ne faut pas exagérer jusqu'à ce qu'on oublie la langue pour laquelle on est venu étudier.

E32 : Personnellement, je suis pour ce recours lorsque l'enseignant explique avec une autre langue [...] Mais bien sûr pas à tout moment.

E40 : Pour les enseignants qui emploient une langue autre que celle avec laquelle l'enseignement se fait, je pense que c'est bien [...] Mais, dans le cas où il traduit chaque mot, je pense que c'est une mauvaise idée.

La lecture de l'ensemble des réponses de ces étudiants et de leurs justifications nous a permis de nous faire une idée sur leurs qualités rédactionnelles qui sont d'un niveau très appréciable. Cela expliquerait, en partie, pourquoi ils pensent que ni l'enseignant, ni l'étudiant ne doivent se servir en permanence des autres langues.

### 5.3.3. La position mitigée des étudiants vis-à-vis du recours à une autre langue

Cette position est celle des sept étudiants qui n'ont affiché ni affirmation ni négation quand ils ont répondu à notre question. À l'exception de trois d'entre eux (E11, E14 et E36), les quatre autres se sont contentés de mentionner que le recours à une autre langue a des avantages et des inconvénients :

E10 : L'utilisation d'une autre langue en classe de langue étrangère peut avoir des avantages et des inconvénients.

E27 : Pour moi, je trouve que quand l'enseignant de langue étrangère explique ou parle avec une autre langue, cela a des avantages mais aussi des

inconvenients.

E28 : Personnellement, je trouve qu'elle a des avantages, au même temps, elle a des inconvenients.

E42 : A mon avis l'utilisation de la langue des étudiants en classe peut présenter à la fois des avantages et des inconvenients.

Conscient que certains pensent que le recours à une autre langue peut avoir des inconvenients, E36, sans employer des mots explicites, rappelle que ce recours a aussi des avantages : « *À mon avis, ce n'est pas aussi grave que certains le pensent* ».

Un étudiant, en l'occurrence E11, au lieu de donner sa réponse à notre question, a préféré nous parler de la conséquence de l'usage d'autres langues sur les apprenants : « *le recours à une autre langue pour mieux expliquer le cours peut s'avérer utile pour certains et inutile pour d'autres* ». Elle est utile, dans le cas des étudiants qui ont des difficultés de compréhension. Leur parler en kabyle ou en arabe leur sera d'une précieuse aide.

Pour E14, qui s'est défendu de répondre : « *Je ne peux pas dire que c'est une manière fausse ni correcte* », juger cette manière de faire dépend de la compétence de l'étudiant. Celui qui manque de maîtrise de la langue avec laquelle l'enseignement se fait éprouvera le besoin d'utiliser sa langue maternelle afin, par exemple, de répondre, de poser des questions ou d'assimiler le discours de l'enseignant.

Les autres, s'ils n'ont pas adopté une position tranchée, c'est parce que, d'une part, en référence à leurs explications, ils savent que le message que l'enseignant souhaite faire passer devient plus compréhensible s'il se sert d'une langue dont le sens est plus accessible à l'étudiant. D'autre part, l'étudiant, en utilisant un autre code linguistique, qui est le plus souvent sa langue maternelle, arrive à s'exprimer plus librement et, par conséquent, s'engage davantage dans son processus d'apprentissage. Ainsi, sa culture et son estime de soi se trouve être valorisées. D'un autre côté, à force de recourir à une autre langue, l'étudiant risque de minimiser ses efforts visant à avoir la maîtrise de la langue avec laquelle le cours se fait et de voir l'enseignant alterner en permanence au moins deux langues durant son cours faute de quoi son cours sera peu accessible.

C'est pour toutes ces raisons qu'un étudiant (E42) a proposé de chercher un équilibre entre les langues qui participent à la réalisation du cours. Ce qui nous paraît être une bonne proposition, mais elle n'est pas suffisante, car au-delà de cet équilibre, il est nécessaire pour l'enseignant de savoir à quel moment il doit convoquer une autre langue et pour quelle raison. Giroux (2016), citée ci-haut, explique que cela varie selon le niveau des apprenants (débutant, indépendant et expérimenté) et que, dans l'ensemble, la langue

première facilite l'interaction enseignant-apprenant et apprenant-apprenant ainsi que l'accès au sens et permet de faire des progrès en langue étrangère.

#### **5.3.4. La position défavorable des étudiants vis-à-vis du recours à une autre langue**

Il s'agit là des six étudiants qui ont exprimé la même pensée, mais avec des tournures différentes. Ils trouvent que toute autre langue, à part la langue étrangère, n'est pas la bienvenue :

E4 : C'est inacceptable.

E6 : Je pense que l'enseignant ne doit pas parler une autre langue durant son cours.

E20 : Je suis contre cette pratique.

E26 : À mon avis, l'enseignant doit encourager les apprenants à utiliser principalement la langue étrangère.

E38 : Je suis contre cette idée.

E43 : Chaque professeur doit s'exprimer et parler avec les étudiants dans la langue qu'il enseigne.

Ces étudiants sont conscients que la convocation d'une autre langue peut avoir des avantages, mais, à les lire, nous comprenons que ce qui les dérange, ce sont les nombreux inconvénients qui peuvent en découler : ne pas chercher à enrichir son vocabulaire par l'apprentissage de nouveaux mots, économiser les efforts visant à apprendre la langue étrangère, perdre de vue la quête de la maîtrise de la langue étrangère pour laquelle ils sont là, etc.

Un étudiant a dit : « Si j'étais l'enseignant, j'utiliserais une autre méthode » (E38). Donc, à l'enseignant de trouver un autre moyen pour expliquer et animer ses groupes que de recourir à une autre langue.

## **6. Discussion des résultats**

À considérer les justifications invoquées par nos étudiants, il nous semble que leur niveau de tolérance est proportionnel à leur niveau de maîtrise de la langue étrangère : moins elle est maîtrisée, plus ils sont tolérants vis-à-vis du recours à une autre langue, et vice versa.

Si les représentations de la majorité des interrogés sont de nature favorable ou plus au moins favorable à l'intégration de la langue maternelle au cours de langue étrangère, c'est parce que cette langue est perçue comme une ressource qui leur permet d'acquérir le savoir dont l'accès est difficile en langue étrangère. De plus, puisqu'il s'agit des premières années, alterner les langues ou traduire en langue maternelle peuvent les aider à s'approprier les discours universitaires.

Par ailleurs, l'intérêt n'est pas de juger ces représentations ni de les critiquer.

Ce qui nous semble être judicieux de faire, c'est de tenir compte de ces résultats et de veiller à ce que le recours à une autre langue soit une stratégie, un choix réfléchi, et non pas une simple habitude spontanée. L'enseignant jugeant que cela est nécessaire doit déterminer les situations où l'usage d'un autre code linguistique est nécessaire et chercher en permanence à trouver un équilibre entre les langues d'enseignement et la ou les autres langues et d'éviter que le cours de langue étrangère ou en langue étrangère devienne un cours en langue maternelle ou de scolarisation

Certains étudiants ont cité quelques exemples de situations pédagogiques où le recours à une autre langue est nécessaire : ce sont notamment les mots compliqués, les informations importantes, les questions difficiles, traduire un mot et donner des exemples, mais la liste de ces situations est loin d'être exhaustive.

## **Conclusion**

Cette contribution a pour objectif de mettre en valeur les représentations des étudiants de première année, inscrits au département de français de l'université de Béjaia, envers le recours à une autre langue par leurs enseignants ou eux-mêmes pendant les cours. Pour ce faire, nous avons demandé à quarante-trois étudiants, par le biais de leurs enseignants, de répondre par écrit à la question ayant pour but de savoir ce qu'ils pensent de ce recours.

Les résultats obtenus font état d'hétérogénéité des représentations manifestées par les étudiants interrogés. Nous les avons scindées en quatre catégories :

- des étudiants favorables au recours à une autre langue, soit 34.88% du nombre global des répondants ;
- des étudiants mi-favorables au recours à une autre langue, soit 32.55% du nombre global des répondants ;
- des étudiants qui ont une position mitigée, soit 13.95% du nombre global des répondants ;
- des étudiants défavorables au recours à une autre langue, soit 13.95% du nombre global des répondants.

Ces résultats confirment partiellement notre hypothèse de départ. Se limiter aux premières années est l'une des limites de cette recherche. Il est nécessaire de l'étendre aux autres niveaux d'études, voire aux autres départements, afin de pouvoir aboutir à des recommandations permettant aux enseignants d'ajuster leurs démarches et à mettre en place un référentiel

recensant toutes les situations où le recours à une autre langue est nécessaire et peut être utilisé avec profit.

### Références bibliographiques

- Ait Moula, Z. (2014). *L'enseignement du français scientifique en « sciences et technologies » à l'université*. [Thèse de doctorat non publiée]. Université de Béjaia.
- Bacha, Y. & Menguellat, H. (2020). Représentations des enseignants sur l'intégration de la langue de référence en classe de FLE. *Litera*, 30(1), 199-221. <https://doi.org/10.26650/LITERA2020-0031>
- Bahloul, N. (2009). L'arabe dialectal, un outil pour une intercompréhension en classe de langue. *Synergies Algérie*, 4. 255-263.
- Bedjaoui, W. (2013). Représentations sociolinguistiques d'élèves algériens sur les langues : Étude de terrain. *Al' Adâb Wa llughât*, n° 1. pp. 223-231. Disponible en ligne : <https://asjp.cerist.dz/en/article/109367>
- Benamar, R. (2014). La langue maternelle, une stratégie pour enseigner/apprendre la langue étrangère. *Multilinguale*, 3, 139-157. <https://journals.openedition.org/multilinguales/1632>
- Bensahla, k. & Benammar G-N. (2025). Rôle de la langue maternelle dans la compréhension et la production des textes en langue étrangère. *Journal of Faslo el-khitab*, 4, 483-492.
- Benyousseri, S. (2020). Facteurs régissant l'usage du français en alternance avec l'arabe dialectal algérien. *Didaskein*, 1., 54-66. <https://asjp.cerist.dz/en/article/149819>
- Bernoussi, M. et Florin, A. (1995). La notion de représentation : de la psychologie générale à la psychologie sociale et la psychologie du développement. *Enfance*, 1., 71-87. [https://www.persee.fr/doc/enfan\\_0013-7545\\_1995\\_num\\_48\\_1\\_2115](https://www.persee.fr/doc/enfan_0013-7545_1995_num_48_1_2115)
- Birech, A. et Ait Dahmane, K. (2024). Représentations de la langue d'enseignement scientifique à l'université algérienne à l'ère du numérique. *El'Bahith*, 1, 659-667. <https://asjp.cerist.dz/en/article/244176>
- Bourai, O. (2019). L'identité berbère à travers les titres des œuvres de Mouloud Mammeri. *Iles d Imesli*, 1, 43-52. <https://asjp.cerist.dz/en/article/116520>
- Castellotti, V. et Moore, D. (2002). *Représentations sociales des langues et enseignements*. Conseil de l'Europe.
- Chaker, S. (2008). Langue. *Encyclopédie berbère*, 28-29, 1-14. ligne : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/314>

- Conseil de l'Europe, (2001). *Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer*. Éditions du Conseil de l'Europe.
- Deslandes, D. (1998). L'arabe, un cas d'école en didactique des langues. In *De la didactique des langues à la didactique du plurilinguisme*. Publication du CDL-LIDILEM. Université Sthendhal-Grenoble 3.
- Elmestari, H. (2020). La présence de la langue maternelle en classe de langue étrangère : l'agir professoral entre l'alternative, le recours et le compromis didactique. *التعليمية*, n° 1, 251-253. <https://asjp.cerist.dz/en/article/114245>
- Giroux, L. (2016). La place et le(s) rôle(s) de la langue maternelle des apprenants en cours de langue étrangère. *Synergie France*, 10, 55-68. <https://gerflint.fr/Base/France10/giroux.pdf>
- Jodelet, D. (1989). Représentations sociales : Un domaine en expansion. In Jodelet, D. *Les représentations sociales* (pp. 47-78). En ligne : [https://www.researchgate.net/publication/327136979\\_Les\\_representations\\_sociales\\_un\\_domaine\\_en\\_expansion](https://www.researchgate.net/publication/327136979_Les_representations_sociales_un_domaine_en_expansion)
- Taleb Ibrahim, K. (1997). *Les Algériens et leurs langues : Eléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*. Editions el Hikma.
- Manaa, G. (2014). Langue maternelle et langues étrangères : Quel rôle réserver à la langue maternelle dans l'acquisition d'une langue étrangère ? *Socles*, 4, 65-72. Disponible en ligne : <https://asjp.cerist.dz/en/article/2577>
- Mati, N. (2013). *Alterner les codes en contexte didactique algérien: aide ou écueil pour l'appropriation de la langue de l'autre ? Analyse d'échanges alternés entre enseignant de FLE et sujet*. Thèse de doctorat. Université de Franche-Comté. En ligne : <https://theses.hal.science/tel-01124099v1>
- Miliani, M. (2006). Langues : L'autre challenge à la mondialisation. *IMAGO Interculturalité et Didactique*, 1, 97-106. Disponible en ligne : <https://asjp.cerist.dz/en/article/70480>
- Sabatier, C. (2010). Plurilinguismes, représentations et identités : des pratiques des locuteurs aux définitions des linguistes. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 1, 125-161. <https://www.erudit.org/fr/revues/npss/2010-v6-n1-npss1497094/1000485ar/>

**AUTEUR**

**BENBERKANE Younes** est titulaire d'un doctorat en didactique du FLE. Actuellement, il est maître de conférences à l'université de Béjaia et membre du laboratoire de recherche et de formation en Langues Appliquées et en Ingénierie des Langues en Milieu Multilingue (LAILEMM). Ses recherches se focalisent sur l'écriture scientifique et l'approche par les genres de discours. Sa thèse de doctorat, soutenue en 2015, porte le titre « Le mémoire de fin d'études : mise en place d'un dispositif de formation universitaire aux écrits scientifiques ».